

Communiqué de presse des salariés de la Veille Sociale 31 et du syndicat CGT

Nous, professionnels de la Veille Sociale, avons déposé un préavis de grève pour le **jeudi 21 janvier 2016 à 14h dans les locaux du SIAO urgence et insertion, 66.bis avenue Etienne Billieres**, pour dénoncer le manque de places d'hébergement d'urgence, notamment pour les femmes (parfois celles victimes de violences) et pour les hommes les plus vulnérables.

Ce manque est récurrent sur le département de la Haute Garonne.

En 2015, le nombre de personnes restant sans abri malgré leurs appels aux 115, demeure très important: entre 80 % et 90%.

Notre service est débordé par **l'explosion du nombre de personnes sans abri en demande (+ 15 % en 2015)** et par l'engorgement des dispositifs existants.

Il faut plusieurs semaines pour avoir une place femme de disponible, alors qu'en moyenne, **15 femmes restent à la rue chaque jour**, alors qu'elles nous appellent et nous supplient de les protéger.

Le service du 115 est en outre particulièrement difficile à joindre : **15 à 20 % seulement des appels décrochés**, et cela même pour les partenaires. Il faut compter une heure d'attente pour parler avec un écoutant.

La disparition des cabines téléphoniques publiques a également rendu les choses encore plus difficiles pour les plus pauvres.

Ces carences, nous l'avons constaté, découragent les personnes en détresse et nombreux sont ceux qui ont renoncé à composer le 115. Les demandes sont donc sous évaluées.

Chaque jour, **plus de 250 personnes restent à la rue parce que le 115 n'a pas de places disponibles.**

Grâce au déclenchement du plan grand froid, Certaines d'entre elles ont pu être hébergées ce weekend end ... Mais le dispositif a été levé lundi matin alors que Madame la Ministre, Sylvie Pinel, avait donné des instructions très claires aux Préfets de région, dans son courrier du 15 octobre 2015 :

« Les places exceptionnelles ouvertes pour protéger les personnes sans abri durant l'hiver doivent le rester jusqu'à la fin de la période hivernale pour couvrir les besoins exprimés ».

Nous, agents de la Veille Sociale, demandons le respect de la loi :

« Toute personne sans-abri en situation de détresse médicale, psychique, ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » article 345-2-2 du CASF)

Concrètement, nous demandons

- La mise en œuvre immédiate de places supplémentaires pour les **femmes vulnérables sous la forme d'un accueil collectif, inconditionnel et à amplitude variable**, afin de ne laisser aucune femme en grande détresse courir des risques d'agression.
- Une **augmentation des places pour hommes** immédiatement, afin que les hommes les plus fragiles puissent être accueillis dignement (plus de 40 hommes sont contraints de restés dehors chaque jour)
- L'augmentation des places d'accueil pour **les femmes (avec ou sans enfants) victimes de violences**, qui se retrouvent parfois à la rue, sans solution durable possible (augmentation de 21% des demandes)
- Le **renforcement de nos effectifs** afin de pouvoir remplir nos missions de service public dans l'écoute et l'évaluation des situations de vulnérabilité.

Contacts représentantes du personnel (CGT):

Sylvie Fernandez :06.62.70.69.80.

Pascale Granier : 06.11.70.05.76.

